



Explosion facture charges chauffage

Par Chris06

Bonjour,

Mon ancien bailleur (j'ai quitté le logement en février 2021 suite à un congé pour vente délivré par ce même propriétaire) m'informe que le montant des charges 2020 a explosé par rapport à l'année 2019, la cause étant la facture de chauffage qui est passée de 2628? en 2019 (idem en 2018) à 3891? en 2020, soit une augmentation de 32,46%!!!

Cette augmentation est effectivement bien indiquée dans le décompte de charges reçu, ceci étant, aucune explication ne m'est donnée. Pourquoi une telle augmentation? En effet, une chaudière collective étant installée dans la petite copropriété (seulement 4 logements), ma consommation a été la même que les années précédentes donc je ne suis pas responsable de cette hausse. Pourquoi n'ont ils pas réagi au fur et à mesure des paiements, y-a-t-il eu une fuite, un évènement quelconque ou bien un problème technique qui a engendré un tel surcoût? Rien n'est indiqué et le propriétaire (qui a entretemps vendu le bien), se refuse à me donner d'autres explications que le simple constat de l'augmentation de la facture de chauffage. J'ai l'impression d'être pris en otage et surtout que mon ancien bailleur me fait payer les conséquences d'une gestion catastrophique de la copropriété.

Quels sont mes recours possibles? Comment puis-je faire entendre qu'une mauvaise gestion de la copropriété en 2020 est très certainement à l'origine d'une telle augmentation (dans l'estimation 2021 le prévisionnel repasse aux valeurs de 2018 et 2019)?

Merci pour votre réponse